



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6090240

N/REF : 30/07/2026 15H00 C:002640 I:17766
V/REF : G16245
V/Email reçu le Jeudi 30/07/2026 à 15H00

SELON DEVIS N° 6050028

V/REF.IMM. ALH-129

IMMEUBLE : MINQUETTES 2

2/4/6/8/10, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

ALLIADE HABITAT
Dir.Maitrise Ouvrage
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 28 Septembre 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 6 AV.D.LECLERC - LOGEMENT DE MME BOUSSOUKOU AU 6EME ETAGE - TEL.
07 59226839

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 6050028 DU 22/05/2026 D UN MONTANT DE
Donneur d'ordre : Mme N. MAGNARD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

NOTRE INTERVENTION DU 03/09/2026 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
6050028 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DU TABLEAU ELECTRIQUE DU LOGEMENT
IL A EGALEMENT ETE PREVU LA REPRISE COMPLETE DU CABLAGE DES LIGNES DU
TABLEAU, CELLES-CI QUI ETAIENT CABLEES EN NEUTRE COMMUN ET QU'IL ETAIT
NECESSAIRE D'INDIVIDUALISER

LE 08/09 A 11H15 :
SUITE APPEL DE L'OCCUPANTE DU 03/09 SIGNALANT UNE PANNE
COMPLETE D'ELECTRICITE DANS LE LOGEMENT DEPUIS LE REMPLACEMENT DU
TABLEAU SELON ELLE
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME BOUSSOUKOU AU 6EME ETAGE
RECHERCHE DE PANNE SUITE A UNE ABSENCE DE COURANT DANS LE LOGEMENT
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE DU LOGEMENT
CONTROLE DES ECLAIRAGES ET APPAREILLAGES
LOCALISATION DU PROBLEME SUR UNE MULTI PRISES EN DEFAUT A L'ORIGINE DE
LA DISJONCTION
DEBRANCHEMENT DE CELLE-CI ET REMISE EN ROUTE DE L'INSTALLATION
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK
PAS DE LIEN AVEC NOTRE PRECEDENTE INTERVENTION

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 25/09/26 à 17H11 Mme N. MAGNARD



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6090240

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	33,55	33,55
1,00	EL1200-H.MO Separation ligne neutr commu	36,79	36,79
1,00	EL1060-Rempl.Tableau Electrique Complet	595,22	595,22
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h 08/09	33,55	33,55
1,00	EL1200-H.MO Recherch panne/remise en rou	36,79	36,79
TOTAL H.T.			735,90
T.V.A. a 10,00%			73,59
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>809,49</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°G16245
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

DIR. MAITRISE OUVRAGE
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT
Emetteur : Christophe GAULIN

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

3007 - 1500

Prestation				
DEVIS N° 6050028, Prestation à réaliser pour le 30/08/2026				
Votre contact : Christophe GAULIN				
(VENISSIEUX Division(0129 - 20 - 01) 2/4/6/8/10 AVUE DIVISION LECLERC 69200 VENISSIEUX				
	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
190 - ELECTRICITE	665,56	1,00 FOR	665,56	10,00%
2/4/6/8/10 AVUE DIVISION LECLERC 69200 VENISSIEUX				
Virement CE			Total HT	665,56 €
30 jours réception fact. (*)			Total TVA	10,00% 66,56 €
(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.			Total TTC	732,12 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR